

## VARIÉTÉS

---

### UNE « FORMULETTE » DE HAUTE BRETAGNE RELATIVE AUX MULETIERS DE GUERANDE

Tous, ou presque tous, nous possédons, sommeillant, improductif, au fond de nos mémoires, soit un trésor, soit, tout au moins, un pécule de souvenirs d'enfance qui, réveillés, ravivés, rassemblés, enfin versés au patrimoine commun, constitueraient d'excellents matériaux pour cette culture populaire qu'on veut avec raison mettre en honneur.

Voici, à titre d'exemple, choisi parmi d'autres, un de ces souvenirs dont la collecte et la conservation seraient si désirables. Si ténu qu'en puisse paraître l'intérêt, il n'est pas indigne, me semble-t-il, d'être disputé à l'oubli.

En 1908, mes parents habitaient Vannes. J'avais cinq ans et, deux fois par jour, à mon retour de la classe de dixième que je fréquentais depuis l'automne de 1907, on m'aidait à revêtir le fruste et solide sarrau de toile qui, à peu de frais, protégeait et ménageait mes vêtements.

De ce sarrau, je ne revois ni l'étoffe ni la couleur. Je me rappelle seulement qu'après m'en avoir présenté les manches par devant on avait à le fermer par derrière au moyen de deux ou trois boutons d'os placés juste au-dessous de l'échancrure ménagée pour le cou. Ma mère qui, le plus souvent, présidait, assise, à la petite cérémonie devait donc, entre ces deux brefs *temps*, et pour ne pas se déplacer elle-même, prestement, de la voix et du geste, me faire exécuter un demi-tour.

Or, voici les paroles que, sinon toujours, du moins assez fréquemment pour que je les aie retenues, elle prononçait avec enjouement, avec entrain même, tandis que, de la main, elle me faisait tourner sur place pour lui présenter le dos :

Allez... (ou : et maintenant...) *tourne la vire à ma mule du côté de Guérande.*

— avec enjouement et entrain, et aussi avec une vivacité dans l'élocution qui frisait la volubilité et qui n'était guère propre à faire que les mots eussent pour moi un sens. En fait, je ne leur en voyais pas ; je les considérais comme une formule cabalistique quelconque, et c'est bien longtemps après que, revenant en esprit vers cette époque, j'ai découvert qu'ils en avaient un.

Ma mère est morte âgée, il y a peu d'années, un demi siècle, et même un peu plus, après le temps où, m'aidant à passer les manches de mon sarrau, elle articulait ces syllabes sonores et qui, maintenant que j'en saisis le sens, me paraissent odorantes de brise saline. Sa longue vie m'avait donné toutes les facilités pour l'interroger sur leurs provenance. Je regrette très vivement d'avoir négligé de le faire. Je crois, toutefois, être en mesure de formuler une conjecture plausible sur leur origine.

Elle descendait tout droit par sa propre mère d'une famille Salmon, de bourgeoisie rurale, fortement enracinée aux deux derniers siècles de l'ancien régime dans les paroisses de Domagné, de Piré (1), et sans doute aussi d'Amanlis (2), situées dans la partie sud-ouest du Vitréais, sur les confins du bassin de Rennes, famille devenue, un temps, ploërmelaise, par un maître en chirurgie, mon trisaïeul (3), puis, pour

---

(1) Abbé Paul PARIS-JALLOBERT, *Registres paroissiaux de Bretagne*, paroisses de Domagné et de Piré, art. *Salmon*.

(2) D'après un renseignement oral qu'un vitréen m'a procuré, il y a une quinzaine d'années, un Salmon aurait été mêlé de quelque façon à l'amélioration ou à la propagation de la poire, dite *beurrée d'Amanlis*.

(3) Après s'être marié en 1780 dans l'église paroissiale Saint-Jean, à Rennes, il s'établit à Ploërmel où, après lui, ses filles vécurent et moururent très âgées.

finir, et, pendant près de cent ans, vannetaise, par un fonctionnaire des postes, fils du précédent, qui vécut quatre-vingt-douze ans, et par le fils unique de celui-ci, avoué, mort octogénaire en 1936, et en qui elle s'éteignit.

Mais quel rapport entre la petite place-forte atlantique tassée au bord de ses champs de sel marin — et les grosses paroisses très terriennes que je viens de nommer, d'où, pourtant, dans mon hypothèse, pourrait provenir, transmise ensuite jusqu'à moi par tradition familiale, la *formulette* (j'emprunte ici le langage des folkloristes), la formulette dont il s'agit ? Eh bien, le rapport que, selon des témoignages dignes de foi, établissait à chaque retour de la belle saison, et depuis un temps immémorial, la visite en cette contrée, relativement lointaine pour eux, des paludiers de Guérande, venus de leurs marais salants, formés en caravanes nombreuses de vigoureux muletiers convoyant de non moins vigoureux mulets, écouler leurs produits, le sel, bien entendu, mais aussi, paraît-il, leurs oignons, auxquels ils ajouteraient, au dix-neuvième siècle, leurs pommes de terre (1).

J'ai tenté ailleurs (2) de faire ressortir l'intérêt que pourrait présenter pour l'histoire économique une étude approfondie de ce nomadisme saisonnier des guérandais. Je me bornerai ici à préciser que les données de la toponymie permettent de jalonner approximativement leur marche dans cette direction qui n'était que l'un de leurs itinéraires.

De Guéméné-Penfao, ils montaient vers Sainte-Anne-sur-Vilaine, où le lieu de la Saulnerie, au bord de la route (3), paraît avoir été leur première étape dans l'actuel département d'Ille-et-Vilaine. Et, à une douzaine de kilomètres de là, vers l'est ce *Guérande* que la *Nomenclature... des hammeaux, écarts et lieux-dits... d'Ille-et-Vilaine* (4) a relevé, à

(1) « Au printemps, vous les retrouverez, homme et monture, » loin, bien loin de leur pays, colportant dans les campagnes leur » sel, leurs oignons, leurs pommes de terre, et prenant, en échange » de leurs denrées, le blé noir du pays gallo. » (J. DESMARS, *La presqu'île guérandaise*, Redon, 1869).

(2) *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1960, p. 3-4 (à propos de deux contrats de louage de muletiers, 1748 et 1759, p. 6-7).

(3) Paul BANEAT. *Le département d'Ille-et-Vilaine*, III, p. 308.

(4) Rennes, 25, rue Brizeux, 1<sup>re</sup> édit. 1953.

500 mètres à l'ouest du bourg de Saint-Sulpice-des-Landes, ne garderait-il pas le souvenir des haltes que, à une époque plus récente, sur leur itinéraire légèrement modifié, ils auraient accoutumé d'y faire ? De là, ils étaient à portée de gagner Bain-de-Bretagne où le folkloriste Adolphe Orain, né dans la petite ville en 1834, se souvenait de les avoir vus au cours de son enfance, par conséquent vers les années 1840 et suivantes, encore faire halte (1). Quelques kilomètres plus loin dans la direction du nord-est, les noms des communes du Sel-de-Bretagne et de Saulnières, très proches l'une de l'autre, paraissent bien indiquer que les sauniers eurent là des dépôts ou entrepôts importants (2), chacun des deux correspondant sans doute à une période déterminée. La région où se trouvent Piré-sur-Seiche et Domagné (3) se présentait presque immédiatement après sur leur route, et ils la traversaient certainement pour atteindre Vitré où les noms de rue de la *Saulnerie* (4), de tour et porte *Gâtesel* (5), celle, précisément, par laquelle pénétraient dans la ville, après avoir dépassé le faubourg de la Mériaïs, les voyageurs en provenance du sud-ouest, et donc du pays de Nantes, sont significatifs eux aussi.

La petite capitale était sans doute, pour ceux des muletiers guérandais qui avaient gardé jusqu'à elle et pour elle des marchandises, le *terminus* qui marquait la fin de leur randonnée, mais d'autres avaient dû achever la vente de leurs produits à l'une ou l'autre des deux étapes précédentes et attendre dans ces campagnes que l'opération commune fût complètement menée à bien pour qu'on pût, faisant demi-

---

(1) Chronique de Jules Bois-Greffier (pseudonyme d'Adolphe Orain) dans la *Dépêche bretonne* du 9 février 1893.

(2) Paul BANEAT, *op. cit.*, IV p. 174 et 171.

(3) Le sentier qu'on appelle encore *chemin des sauniers* passait sur cette paroisse, comme sur quinze autres, mais je ne le cite ici que sous les plus expresse réserves, car « il devait son nom... à ce » qu'il était autrefois fréquenté par des contrebandiers qui trans- » portaient frauduleusement du sel, de Bretagne où il était exempt » d'impôt, dans le Maine où il était, au contraire, frappé de droits » élevés. » (P. BANEAT, *op. cit.*, I. p. 54).

(4) P. Banéat, *op. cit.*, IV., p. 362.

(5) *Ibid.*, p. 346-347.

tour, reprendre ensemble le chemin du pays natal. C'est donc dans cette partie méridionale du Vitréais que, après avoir, nous dit-on, chargé à nouveau les bêtes, bien reposées, de sacs contenant *le blé noir du pays gallo* (1), on faisait un beau matin *tourner la vire à [sa] mule du côté de Guérande*.

Et cela, sous les regards intéressés ou amusés des parents et des enfants. Car ces caravanes composées de mulets cheminant à la file par dizaines et accompagnées de muletiers plus nombreux encore, portant le costume caractéristique des paludiers (2) et contrastant profondément par le type ethnique et par on ne sait quoi de plus libre, de plus vif, de plus gaillard, dans le comportement avec les populations paysannes qu'ils visitaient — bien loin de passer inaperçues, attiraient l'attention, piquaient la curiosité, attendues d'ailleurs, puisqu'elles se présentaient chaque année à la même époque pour traverser la contrée.

Il n'est donc pas surprenant que, l'imagination populaire en ayant été impressionnée au cours de plusieurs générations, le demi-tour effectué par les muletiers et leurs bêtes pour mettre le cap sur Guérande ait pu donner naissance à une formulette, destinée, au même titre que : *A Paris sur mon petit cheval gris...* (3) ou *Am-stram-gram* (4), à donner une première et légère nourriture aux cerveaux enfantins et dont j'aurais été à Vannes, en 1908, un des avant-derniers, sinon des derniers bénéficiaires.

Mon hypothèse comporte des variantes : si la *formulette* n'était pas venue à la connaissance de mes ascendants Salmon au cours des générations où ils vécurent à Piré et à Domagné, ce pourrait être pendant l'étape ploërmelaise de la famille,

(1) J. Desmars, *op. cit.*

(2) Cf. leur description par Jules Bois-Greffier (Adolphe ORAIN) dans la *Dépêche bretonne* du jeudi 9 février 1893 : « Ils étaient » superbes, ces hommes de la côte, avec leurs culottes courtes, leurs » guêtres blanches, leurs grands chapeaux relevés d'un côté et leurs » fouets noueux enroulés autour du corps. » Les vêtements étaient, en principe, de toile.

(3) Voir ARNOLD VAN GENNEP, *Manuel de folklore français contemporain*, I (Paris, 1943), p. 147-165 (*La première enfance*).

(4) *Ibid.*, p. 173-187 (*La vie scolaire et la première communion*).

ou encore lorsque, à une époque moins lointaine, ma mère vécut son enfance dans les communes de Plumelec et d'Elven où son père exerçait les fonctions de percepteur : les caravanes de sauniers guérandais avaient d'autres itinéraires que celui que j'ai dit, et elles parcouraient aussi le Porhoët ou Morbihan gallo, pour y écouler pareillement leurs marchandises, au nombre desquelles figurait, paraît-il aussi, la sardine (1).

Vais-je maintenant, avant de terminer, oser m'aventurer, profane que je suis, sur le domaine réservé et gardé de la philologie ? — J'entends être prudent, suggérer et non imposer.

Brièvement, je soulève la question de la fidélité et de l'intégrité de la transmission ; la teneur de la formulette, telle que je l'ai recueillie sur les lèvres maternelles, était-elle conforme à son contenu initial, ou est-elle suspecte de quelque-une de ces altérations ou de ces déformations que subissent trop souvent et trop facilement les traditions orales qui n'ont d'autre protection, dont la conversation n'a d'autre garantie que la haute qualité des mémoires populaires ? Leur répétition par des milliers de bouches les expose à de multiples avatars, voulus ou inconscients.

Plusieurs leçons, légèrement différentes de celle que j'ai entendues, et obtenues par la suppression d'une préposition, la modification d'un signe de ponctuation, voire le changement de genre d'un substantif, sont plausibles et possibles.

Le texte que j'ai donné suppose la présence, aux côtés du muletier, de sa femme ou d'un serviteur, à qui il donne un ordre :

Tourne la vire à ma mule du côté de Guérande.

---

(1) « De père en fils, on allait l'hiver, monté sur une mule, vendre » le sel à vingt ou trente lieues de son village. » (*Le pays de Guérande*, 5<sup>e</sup> édit., 1911, p. 106-107, chapitre signé M. C. (Marcel Chevalier) ; — « Naguère comme les muletiers espagnols, les sauniers passaient » une partie de l'année en voyage ; ils allaient, colportant le sel, » et quelquefois la sardine. » (*Ibid.*, chap. signé : *Marcel Giraud-Mangin*, p. 90).

Mais on peut aussi songer à un vocatif, par lequel il s'adresserait directement à la bête :

Tourne la vire, (ô) ma mule, du côté de Guérande.

Et après tout, c'est cette version qui, du point de vue de l'application, serait la plus satisfaisante dans la bouche d'une jeune femme s'adressant à son enfant, celle dont usait ma mère ayant plutôt l'allure d'une citation.

Pour ceux que heurterait le trop proche voisinage de *tourne* et de *vire*, par sa fausse apparence de pléonasme, de tautologie, ou, comme disent certains (très improprement, du reste), de *redondance*, on peut résoudre la difficulté en faisant de vire l'impératif du verbe *virer*, employé sous sa forme neutre, et en modifiant l'accentuation et la ponctuation en fonction de ce changement :

Tourne-là ; vire, (ô) ma mule, du côté de Guérande.

Si l'on donnait au verbe *virer* le sens transitif : *vire ma mule...*, on obtiendrait une variante de cette leçon, en retombant, d'autre part, dans celle où un ordre est jeté à l'épouse ou au valet par le muletier.

Mais cette dernière restitution, plus conjecturale, sous ses deux formes, que les autres, et dont je ne fais état que pour envisager toutes les faces de la question, donne, à mon avis, dans la subtilité, la ratiocination, le coupement de cheveux en quatre, et est condamné par le fait même.

J'envisage une ultime hypothèse, qui consiste à attribuer le genre masculin au substantif vir[e] :

Tourne le vir à ma mule...

Le sens du mot pourrait être, en ce cas, correctement élucidé par un article de l'excellent *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy :

« Veoir, voir, vooir, vir, s.m., action de voir, vue, lumière (1) ; ce qui donne :

Tourne le regard (à) ou (ô) ma mule etc...

(1) VIII (1895), p. 182, col. 2.

Mais si l'on conserve à *vire* le genre féminin, un autre article du même ouvrage donne :

« Vire, s.f., action de tourner.

« — Jambe...

« Orne, Alençon, *vire*, tour, position, sens » (1) ;

cet article, rapproché de la première leçon de la formulette, lui donne, de toute évidence, une signification, pour le moins, aussi nette et aussi satisfaisante.

Pour cette raison, et par fidélité au souvenir, c'est pour elle que j'opte.

Louis DURAND-VAUGARON.

---

(1) *Ibid.*, p. 256, col. 2. — Bien entendu, la localisation, précisée par la dernière ligne, à un département normand et à son chef-lieu, ne saurait être limitative.



*Le Président* : BREJON DE LAVERGNÉE.